

ment étant peu usité chez les agriculteurs, on y supplée par l'inspection à la simple vue de bons effets produits sur les plantes. Ce serait un erreur de croire que la hale ne peut être produite que par la chaleur; la sécheresse de l'air, due à la prédominance de certains vents, influe ici plus que la température; les vents d'Afrique sont bien connus sous ce rapport. Au reste, la hale, loin d'être toujours nuisible, est souvent désiré par les cultivateurs, par exemple, quand ils tiennent à faire leurs labours du printemps ou à dessécher leurs foins dans de bonnes conditions.

**HALE** (sir Matthew), juriconsulte anglais, né à Alderley, comté de Gloucester, en 1609, mort en 1675. Il s'adonnait avec passion aux plaisirs et était sur le point de se consacrer à l'étude du droit canon, lorsqu'un avocat avec qui il entra en rapports au sujet d'un procès fut frappé de ses qualités oratoires et l'engagea à étudier le droit. Hale suivit ce conseil. Remuant avec sa vie dissipée, il se mit à étudier seize heures par jour, acquit les connaissances les plus variées, le droit civil et le droit canon, les mathématiques, la physique, la chimie, l'anatomie, la chirurgie, la philosophie, l'histoire, les belles-lettres, s'attacha l'amitié et la protection de Sheldon, de l'atorney général. Il débuta au barreau, avec beaucoup d'éclat, peu de temps avant le commencement de la guerre civile. Attaché au parti puritain, il n'en préta pas moins le secours de son talent à la république royaliste poursuivie, défendit successivement lord Strafford, l'archevêque Laud, le roi Charles Ier, le comte Holland, le duc d'Hamilton, et se fit estimer des deux partis par sa modération. Il signa le covenant en 1643, prêtant serment de fidélité à la république, mais part à la réforme des lois anglaises (1653) et fut, en 1655, nommé *sergent at law* et juge du *Banc commun*, fonctions dont il se démit après la mort de Cromwell. En 1659, Hale représenta l'université d'Oxford au Parlement, et, l'année suivante, le comté de Gloucester. Après le retour des Stuarts, il fut successivement *sergent at law*, premier baron de l'Échiquier (1660) et *lord chief-justice* du Banc du roi en 1671. Il mourut cinq ans après, laissant la réputation d'un savant juriconsulte et d'un magistrat intègre. Hale a composé plusieurs ouvrages de jurisprudence, dont les principaux sont : les *Libertés de Londres* (Londres, 1650); *Tractatus de successibus apud Anglos* (1700, in-8°); *Traité sur l'usufruit* (Londres, 1707, in-8°); *Historie du droit coutumier de l'Angleterre* (1713); *Historia placitorum coronæ* (1739, 2 vol. in-fol.). On lui doit, en outre, divers traités sur des sujets de philosophie, de religion, de physique, etc. Ses ouvrages ont été réunis et publiés sous le titre de *Legal and religious works* (1805, 2 vol. in-8°).

**HALE** (Sarah-Josepha BUELL, mistress), femme de lettres américaine, née à Newport (New-Hampshire) vers 1790. Elle épousa un juriconsulte distingué, David Hale, qui la laissa veuve avec cinq enfants en 1822. Se trouvant sans fortune, mistress Hale, instruite, intelligente, pleine d'énergie, se mit à chercher des ressources dans la culture des lettres. Cette année même, elle publia un recueil de *Poésies* (1822), fit paraître, en 1827, un roman intitulé *Northwood*, prit, en 1828, la direction d'une feuille littéraire à Boston, et collabora, à partir de ce moment, à plusieurs journaux, notamment au *The Lady's Book* de Philadelphie, où elle a exposé ses idées sur les droits de la femme et sur les réformes à introduire dans l'amélioration de son sort. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *Types américains*; *Esquisses de mœurs américaines*; *Grosvenor*, drame historique; *Trois heures ou la Veille de l'amour*, légende; *Woman's Record* ou les Femmes remarquables depuis le commencement du monde jusqu'à 1850 (New-York, 1850, in-8° avec 200 portraits), où elle traite beaucoup de questions relatives au sort de la femme; *Dictionnaire de citations poétiques* (Philadelphie, 1853, in-8°), recueil de morceaux choisis de poètes anglais et américains. On lui doit enfin quelques ouvrages sur l'économie domestique, des livres pour les enfants, etc.

**HALÉ, ÉE** (a-lé; h asp.) part. passé du v. Haler. Navig. fluv. Tiré, traîné à l'aide d'une corde : *Des bateaux HALÉS. Des bargues HALÉES par des chevaux.*

**HALÉ, ÉE** (a-lé; h asp.) part. passé du v. Haler. Navig. fluv. Tiré, traîné à l'aide d'une corde : *Des bateaux HALÉS. Des bargues HALÉES par des chevaux.*

**HALÉ, ÉE** (a-lé; h asp.) part. passé du v. Haler. Navig. fluv. Tiré, traîné à l'aide d'une corde : *Des bateaux HALÉS. Des bargues HALÉES par des chevaux.*

**HALÉ, ÉE** (a-lé; h asp.) part. passé du v. Haler. Navig. fluv. Tiré, traîné à l'aide d'une corde : *Des bateaux HALÉS. Des bargues HALÉES par des chevaux.*

**HALÉ, ÉE** (a-lé; h asp.) part. passé du v. Haler. Navig. fluv. Tiré, traîné à l'aide d'une corde : *Des bateaux HALÉS. Des bargues HALÉES par des chevaux.*

**HALÉ, ÉE** (a-lé; h asp.) part. passé du v. Haler. Navig. fluv. Tiré, traîné à l'aide d'une corde : *Des bateaux HALÉS. Des bargues HALÉES par des chevaux.*

**HALÉ, ÉE** (a-lé; h asp.) part. passé du v. Haler. Navig. fluv. Tiré, traîné à l'aide d'une corde : *Des bateaux HALÉS. Des bargues HALÉES par des chevaux.*

**HALÉ, ÉE** (a-lé; h asp.) part. passé du v. Haler. Navig. fluv. Tiré, traîné à l'aide d'une corde : *Des bateaux HALÉS. Des bargues HALÉES par des chevaux.*

**HALÉ, ÉE** (a-lé; h asp.) part. passé du v. Haler. Navig. fluv. Tiré, traîné à l'aide d'une corde : *Des bateaux HALÉS. Des bargues HALÉES par des chevaux.*

**HALÉ, ÉE** (a-lé; h asp.) part. passé du v. Haler. Navig. fluv. Tiré, traîné à l'aide d'une corde : *Des bateaux HALÉS. Des bargues HALÉES par des chevaux.*

**HALÉ, ÉE** (a-lé; h asp.) part. passé du v. Haler. Navig. fluv. Tiré, traîné à l'aide d'une corde : *Des bateaux HALÉS. Des bargues HALÉES par des chevaux.*

manœuvres faciles : *On trouve fort peu de bons marinières, et on ne trouve que trop de HALÉ-BOULINES, c'est-à-dire de ceux qui tirent sur les cordes.* (L. P. François.)

**HALÉBRAND** s. m. (a-le-bran). Autre forme du mot HALIBRAND.

**HALÉ-BREU** s. m. (a-le-breü; h asp.). Mar. Petit cordage employé en sens inverse du hale-bas.

**HALÉCRET** s. m. (a-le-kré; h asp.). — Du lat. *alacris*, gai, joyeux, selon un vers de Marot; mais cette étymologie n'est pas probable. Cuirasse légère, de mailles ou de lames de métal.

— Encycl. Sous Louis XI, les hommes d'armes avaient le *halécrot*. Quoique le *halécrot* fut une espèce de corselet, il y avait une différence entre ces deux armures. « Le *halécrot* était une armure légère complète, en fer battu et en deux pièces, à ce que dit Forérier; elle régnait depuis le col jusqu'aux genoux et jusqu'aux chevilles; telle était l'armure d'écuyer. Le corselet ne défendait que le buste; mais à la suppression des brassards, cuissards, gantelets, hausse-cou, suppression arrivée sous Henri III, le *halécrot* d'infanterie n'était plus qu'un corselet à tassettes; il se composait de lames de fer et servait aux piquiers; les mousquetaires à pied n'en avaient pas. Les officiers avaient encore le *halécrot* à hausse-cou. » (Bardin, *Dictionnaire de l'armée de terre*.)

**HALÉ-CROC** s. m. Pêche. Croc qui sert à tirer à bord le gros poisson.

**HALÉ-DEDANS** s. m. Mar. Cordage de grosseur grossier, fixé sur le rocambeau d'un foc, pour le haler en dedans.

**HALÉ-DEHORS** s. m. Mar. Cordage servant à haler le foc en dehors.

**HALÉDIE** s. f. (a-lé-di). Bot. Genre de plantes, de la famille des styracées, comprenant des arbrisseaux dont la plupart habitent l'Amérique du Nord.

**HALÉINE** s. f. (a-lé-in). — V. l'étym. de HALÉNER. Gaz qui renvoie les poumons dans le second temps de la respiration : *Incommoder par son HALÉINE. Tenir un glace par son HALÉINE. Avoir l'HALÉINE empestée.* Respiration complète, action d'inspirer et d'expulser l'air; faculté de respirer : Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant, De peur que tout à coup, élançant, sans haleine, Il ne laisse et tombant son maître sur l'écurie.

**HALÉINE** s. f. (a-lé-in). — V. l'étym. de HALÉNER. Gaz qui renvoie les poumons dans le second temps de la respiration : *Incommoder par son HALÉINE. Tenir un glace par son HALÉINE. Avoir l'HALÉINE empestée.* Respiration complète, action d'inspirer et d'expulser l'air; faculté de respirer : Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant, De peur que tout à coup, élançant, sans haleine, Il ne laisse et tombant son maître sur l'écurie.

**HALÉINE** s. f. (a-lé-in). — V. l'étym. de HALÉNER. Gaz qui renvoie les poumons dans le second temps de la respiration : *Incommoder par son HALÉINE. Tenir un glace par son HALÉINE. Avoir l'HALÉINE empestée.* Respiration complète, action d'inspirer et d'expulser l'air; faculté de respirer : Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant, De peur que tout à coup, élançant, sans haleine, Il ne laisse et tombant son maître sur l'écurie.

**HALÉINE** s. f. (a-lé-in). — V. l'étym. de HALÉNER. Gaz qui renvoie les poumons dans le second temps de la respiration : *Incommoder par son HALÉINE. Tenir un glace par son HALÉINE. Avoir l'HALÉINE empestée.* Respiration complète, action d'inspirer et d'expulser l'air; faculté de respirer : Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant, De peur que tout à coup, élançant, sans haleine, Il ne laisse et tombant son maître sur l'écurie.

**HALÉINE** s. f. (a-lé-in). — V. l'étym. de HALÉNER. Gaz qui renvoie les poumons dans le second temps de la respiration : *Incommoder par son HALÉINE. Tenir un glace par son HALÉINE. Avoir l'HALÉINE empestée.* Respiration complète, action d'inspirer et d'expulser l'air; faculté de respirer : Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant, De peur que tout à coup, élançant, sans haleine, Il ne laisse et tombant son maître sur l'écurie.

**HALÉINE** s. f. (a-lé-in). — V. l'étym. de HALÉNER. Gaz qui renvoie les poumons dans le second temps de la respiration : *Incommoder par son HALÉINE. Tenir un glace par son HALÉINE. Avoir l'HALÉINE empestée.* Respiration complète, action d'inspirer et d'expulser l'air; faculté de respirer : Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant, De peur que tout à coup, élançant, sans haleine, Il ne laisse et tombant son maître sur l'écurie.

**HALÉINE** s. f. (a-lé-in). — V. l'étym. de HALÉNER. Gaz qui renvoie les poumons dans le second temps de la respiration : *Incommoder par son HALÉINE. Tenir un glace par son HALÉINE. Avoir l'HALÉINE empestée.* Respiration complète, action d'inspirer et d'expulser l'air; faculté de respirer : Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant, De peur que tout à coup, élançant, sans haleine, Il ne laisse et tombant son maître sur l'écurie.

**HALÉINE** s. f. (a-lé-in). — V. l'étym. de HALÉNER. Gaz qui renvoie les poumons dans le second temps de la respiration : *Incommoder par son HALÉINE. Tenir un glace par son HALÉINE. Avoir l'HALÉINE empestée.* Respiration complète, action d'inspirer et d'expulser l'air; faculté de respirer : Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant, De peur que tout à coup, élançant, sans haleine, Il ne laisse et tombant son maître sur l'écurie.

**HALÉINE** s. f. (a-lé-in). — V. l'étym. de HALÉNER. Gaz qui renvoie les poumons dans le second temps de la respiration : *Incommoder par son HALÉINE. Tenir un glace par son HALÉINE. Avoir l'HALÉINE empestée.* Respiration complète, action d'inspirer et d'expulser l'air; faculté de respirer : Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant, De peur que tout à coup, élançant, sans haleine, Il ne laisse et tombant son maître sur l'écurie.

**HALÉINE** s. f. (a-lé-in). — V. l'étym. de HALÉNER. Gaz qui renvoie les poumons dans le second temps de la respiration : *Incommoder par son HALÉINE. Tenir un glace par son HALÉINE. Avoir l'HALÉINE empestée.* Respiration complète, action d'inspirer et d'expulser l'air; faculté de respirer : Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant, De peur que tout à coup, élançant, sans haleine, Il ne laisse et tombant son maître sur l'écurie.

**HALÉINE** s. f. (a-lé-in). — V. l'étym. de HALÉNER. Gaz qui renvoie les poumons dans le second temps de la respiration : *Incommoder par son HALÉINE. Tenir un glace par son HALÉINE. Avoir l'HALÉINE empestée.* Respiration complète, action d'inspirer et d'expulser l'air; faculté de respirer : Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant, De peur que tout à coup, élançant, sans haleine, Il ne laisse et tombant son maître sur l'écurie.

qui a une étendue considérable : *Les Italiens réussissent surtout dans les grands poèmes de LONGUE HALÉINE.* (Vol.)

— *Prendre, reprendre haleine*, S'arrêter pour se reposer : *Voilà une heure que nous discutons; il serait temps de reprendre HALÉINE.*

Ma foi, prenons haleine après tant de fatigue.

Suspendez votre course et, revenant haleine, Au lecteur fatigué présentez à propos D'un épisode heureux l'agréable repos.

— *Retenir son haleine*, Eviter de respirer : Ne soufflez mot, reprenez votre haleine; Tremblez, enfants, vous qui jurez parfoi.

— *Bot. Haleine de Jupiter*, Nom vulgaire du genre diosme.

— *Syn. Haleine, souffle*. L'un et l'autre mots désignent l'air qui sort de la bouche par l'effet de la respiration; mais l'*haleine* s'exhale doucement par le jeu spontané des organes, tandis que le *souffle* est poussé avec force ou dans une direction particulière. *L'haleine* est chaude; celle qui est froide, le *souffle* refroidit ce qui est chaud; l'*haleine* fait vaciller la flamme d'une bougie, on *souffle* dessus pour l'éteindre. Au figuré, la même différence subsiste encore : *haleine* se dit des vents doux, des zéphyrs; mais *souffle* se dit des vents, de la tempête. Sous un autre rapport, ces deux mots diffèrent encore en ce que l'*haleine* est quelque chose de constant, d'habituel, tandis que le *souffle* est l'haleine considérée dans une circonstance particulière : *Les hommes ne doivent pas être entraînés, les haleines de l'homme est mortelle à ses semblables.* (J.-J. ROUSS.) *De la poitrine d'un pestiféré s'exhalent des souffles mortels.* (Fleischer.)

— *Encycl. Physiol.* L'*haleine* est à l'air d'être remplacé par un égal volume d'air chargé carbonique ou à peu près, contenant de la vapeur d'eau, plus certaines matières organiques. Nous ne parlerons ici que des matières organiques spéciales qui donnent à l'*haleine* une odeur et des propriétés particulières. Dans l'état de parfaite santé, l'odeur de l'*haleine* est nulle ou à peu près, quoique, chez les personnes âgées, elle ait presque normalement une odeur spécifique fade ou fétide. Chez beaucoup d'individus, l'*haleine* du matin a une odeur fade, désagréable, due à la putréfaction des résidus alimentaires restés interposés entre les dents. L'usage suivi de l'alcool, du tabac, des aliments fortement odorants, tels que l'ail et l'oignon, détermine une odeur qui, après une odeur correspondante. Chez quelques personnes, sans qu'il soit possible d'assigner à ce fait une cause bien nette, l'*haleine* a une odeur naturellement et constamment fétide. Il faut nécessairement attribuer le phénomène à l'altération des substances organiques dissoutes par la vapeur d'eau expirée; mais où et comment se fait cette altération ? On l'ignore.

Dans l'état morbide, l'*haleine* acquiert une odeur variable, selon les cas. Toutes les fois que le mucus buccal se putréfie, ainsi que dans le muguet, l'amygdalite, la pharyngite, la gangrène pulmonaire, les stomatites, les ulcères buccaux, etc., l'*haleine* devient fétide. Dans les affections de la vessie ou des reins, où l'urine acquiert une odeur ammoniacale, cette odeur passe dans l'*haleine*. Les individus atteints d'abcès du foie ou d'abcès des reins ont la cavité abdominale, répandant par l'*haleine* une odeur qui rappelle celle des macérations anatomiques; cela vient de ce que les principes volatils et les substances albuminoïdes altérées, qui donnent au pus leur odeur, étant incessamment résolubles par les capillaires, sont dissous par la vapeur d'eau et ainsi entraînés par l'expiration pulmonaire. C'est un phénomène analogue qui a lieu dans certains cas d'occlusion intestinale, où les principes volatils des matières fécales sont absorbés par l'intestin, puis exhalés par les poumons.

L'étude de l'*haleine* a une grande importance, si l'on considère que les miasmes sont des substances organiques tenues en dissolution dans la vapeur d'eau; substances qui sont d'altération et capables de sembler, par le contact, des modifications semblables à la leur, ce qui caractérise la virulence. Dans plusieurs maladies, l'*haleine* devient miasmique, c'est par la voie des gaz expirés qu'a lieu la contagion de la maladie. Il est probable que beaucoup de maladies ne sont épidémiques que parce qu'elles sont transmissibles par voie atmosphérique d'un individu à un autre, et le point de départ des miasmes est dans l'*haleine* des personnes atteintes les premières. Jusqu'ici, on n'a pas déterminé la nature de ces miasmes.

Chez nos animaux domestiques, l'*haleine* ou l'air expiré fournit de très-bons renseignements dans les maladies de poitrine. La température de cet air peut être portée au-dessus ou au-dessous de l'état normal; il peut être odorant. Dans l'état de santé, la température de l'air qui s'échappe des cavités nasales est, dans tous les animaux, un peu plus élevée que celle du corps. On apprécie cette température en plaçant la main à une petite distance de l'entrée des narines. Il est bon, dans cette appréciation, d'avoir égard à

la température de l'air extérieur et à celle de la main sur laquelle l'air expiré vient frapper, car la sensation de chaleur ou de froid devra varier selon que la main de l'observateur sera froide ou chaude. Lorsqu'il s'agit d'observations rigoureuses, l'emploi d'un thermomètre dans les maladies chroniques, et particulièrement dans la phthisie tuberculeuse et la pleurésie chronique. L'air expiré est odorant quand il est chargé de molécules odorantes, dont il s'est imprégné en parcourant les tuyaux respiratoires. L'odeur de l'air expiré varie beaucoup, selon la nature des maladies qui fournissent les molécules odorantes : elle est fétide dans les pharyngites aiguës à leur seconde période et dans la maladie dite des chiens, avec sécrétion nasale; acide et herbacée, dans la typhoïde des bêtes à cornes, accompagnée de régurgitation d'une fétidité qui se rattache à la carie dans l'oséne, et d'une nature cadavéreuse, s'attachant aux maux et aux vêtements, s'exhalant des vomissements communiquant aux bronches; putride et infecte dans la gangrène du poulmon.

**HALEM** (Gerhard-Antoine de), historien et poète allemand, né à Oldenburg en 1752, mort en 1819. Conseiller du gouvernement et de la chancellerie, puis directeur du gouvernement d'Oldenburg (1810), il quitta ce pays lorsqu'il fut incorporé en France, y revint après le retour du grand-duc, et devint alors premier conseiller et directeur du district d'Éutin. Ses principaux ouvrages sont : *Coup d'œil sur une partie de l'Allemagne*, de la Suisse à la mer (Hambourg, 1791, 2 vol. in-8°); *Histoire du duché d'Oldenburg* (1794-1796, 3 vol.); *Recueil des principaux documents pour servir à l'histoire de notre temps* (1806-1807); *Jésus, fondateur de l'empire céleste*, poème épique (1810). Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Münster (1804-1810, 8 vol.).

**HALER** v. a. ou tr. (a-lé; h asp.). — du germanique : ancien haut allemand *halan*, ancien scandinave *halia*, anglais *to hale*, même sens. Tirer à soi, au moyen d'une corde : *Haler une manœuvre. Haler une bouée.* Lier plusieurs pièces de bois avec un cordage, pour les soulever ensemble. En parlant du sang, Venir, souffler du côté de. *Le vent avait peu après HALÉ le nord-ouest. Les vents, à 10 lieues sous le vent, virent la flote de Tourville donner vent arrière dans l'Iroise.* (E. Sue.)

— *Navig. Faire marcher le long du rivage, à l'aide d'une corde* : *HALER un bateau.*

— *v. n. ou intr. Mar.* Faire force, tirer : *HALER sur une manœuvre, sur une boutine.*

**HALER** v. a. ou tr. (a-lé; h asp.). — rad. *haler*, Flétri, brunir, en parlant de l'action du soleil ou de l'air chaud sur la peau, sur le teint : *Le soleil d'Afrique l'HALÉ.*

— *Techn.* Haler une peau, La faire sécher à l'ombre.

**HALES** (John), théologien anglais, né à Bath en 1584, mort à Eton en 1656. Il professa le grec à Oxford, devint en 1618 chancelier de l'université d'Angleterre. La Haye, reçut un canonat à Windsor en 1640, fut destitué, deux ans plus tard, au début de la guerre civile, et mourut dans un état voisin de la misère. Ses écrits, qui consistent en sermons, traités de théologie et de controverse, lettres, etc., ont été publiés, après sa mort, en deux recueils intitulés : *Reliques d'Hal* (1659) et *Traité divers* (Londres, 1677).

**HALES** (Etienne), théologien et naturaliste anglais, né à Bekebourne, dans le comté de Kent, en 1677, mort à Teddington en 1761. Hales, destiné à l'état ecclésiastique, fut envoyé à l'université de Cambridge, pour y faire ses études de théologie. Dans un voyage, il se livrait avec ardeur à la botanique et à l'anatomie, qu'il posséda bientôt aussi complètement que le permettait l'état des sciences à son époque. Quand il eut achevé ses études théologiques, il prit ses grades réglementaires et fut nommé à la cure de Braxfield. En même temps que sa petite cure, il obtint par faveur deux bénéfices qui le mirent dans une bonne position de fortune. Plus tard, il devint aumônier de la princesse douairière de Galles, puis chanoine de Windsor. De bonne heure, il avait donné les marques d'un esprit inventif en construisant d'ingénieuses machines. Il imagina un ventilateur qui fut expérimenté dans la prison de Savoy, en Angleterre, et bientôt après appliqué à l'assainissement des prisons, des cales de navire, des casernes, se trouva impuissant à vaincre le mouvement insurrectionnel qui venait de nouveau d'éclater en Catalogne, et, après la chute d'Espartero (1843), il suivit l'ex-régent en Angleterre. Grâce à une amitié, il retourna en Espagne, où il fut nommé, en 1845, membre, puis président du tribunal suprême de guerre et de marine jusqu'en 1856, époque où il entra dans la vie privée. — Son frère, Antoine VAN HALEN, prit également du service en Espagne, se combattit contre Napoléon après 1808, et tomba par la suite au siège d'Isabelle contre les carlistes, commanda une armée en 1838, et fut pendant quelque temps chef d'état-major général d'Espartero. Comme son frère, il passa en Angleterre en 1843, et retourna en Espagne avec lui en 1854.

**HALÉNE** s. f. (a-lé-né — rad. *haléine*). Bouffée d'air qu'on rejette dans le mouvement de la respiration, particulièrement quand elle est accompagnée de quelque odeur : *Haléner à quelqu'un une HALÉNE d'ail, d'caude-vie.*

**HALÉNER** v. a. ou tr. (a-lé-né — rad. *haléine*). Changer en e muet : *HALÉNER, tu haléneras.* Sentir l'*haleine* de : *Je ne l'us pas HALÉNER.*

plus tôt HALÉNE, que je vis qu'il avait pris du vin. (Acad.)

— Prendre l'odeur de la bête, en parlant des chiens.

— Fig. Flairer, évaluer; deviner d'avance : *Les flâneurs ne l'abandonnent point. D'après qu'ils ABONNT une fois HALÉNT un trésor.* (D'Uss.)

— Rem. L'Académie veut qu'on aspire le h de ce mot, quoiqu'il ne soit pas aspiré dans *haleine* et *haléner*; c'est une faute évidente.

**HALÉNIUS** (Laurent), théologien suédois, né en 1654, mort en 1721. Ayant terminé ses études, il entra dans la carrière ecclésiastique et remplit successivement les fonctions de professeur et de pasteur. Il fut élu évêque de Soderbala, en 1703. *Concordance suédoise et grecque du Nouveau Testament* (Stockholm, 1733-1742, 2 vol. in-fol.).

**HALENIUS** (Engelbert), un des quatorze enfants du précédent, né en 1700, mort en 1767. Il fut élu évêque de Skara en 1753. Il fut élu évêque de Skara en 1753. Il fut élu évêque de Skara en 1753.

**HALER** v. a. ou tr. (a-lé; h asp.). — du germanique : ancien haut allemand *halan*, ancien scandinave *halia*, anglais *to hale*, même sens. Tirer à soi, au moyen d'une corde : *Haler une manœuvre. Haler une bouée.* Lier plusieurs pièces de bois avec un cordage, pour les soulever ensemble. En parlant du sang, Venir, souffler du côté de. *Le vent avait peu après HALÉ le nord-ouest. Les vents, à 10 lieues sous le vent, virent la flote de Tourville donner vent arrière dans l'Iroise.* (E. Sue.)

— *Navig. Faire marcher le long du rivage, à l'aide d'une corde* : *HALER un bateau.*

— *v. n. ou intr. Mar.* Faire force, tirer : *HALER sur une manœuvre, sur une boutine.*

**HALER** v. a. ou tr. (a-lé; h asp.). — rad. *haler*, Flétri, brunir, en parlant de l'action du soleil ou de l'air chaud sur la peau, sur le teint : *Le soleil d'Afrique l'HALÉ.*

— *Techn.* Haler une peau, La faire sécher à l'ombre.

**HALES** (John), théologien anglais, né à Bath en 1584, mort à Eton en 1656. Il professa le grec à Oxford, devint en 1618 chancelier de l'université d'Angleterre. La Haye, reçut un canonat à Windsor en 1640, fut destitué, deux ans plus tard, au début de la guerre civile, et mourut dans un état voisin de la misère. Ses écrits, qui consistent en sermons, traités de théologie et de controverse, lettres, etc., ont été publiés, après sa mort, en deux recueils intitulés : *Reliques d'Hal* (1659) et *Traité divers* (Londres, 1677).

**HALES** (Etienne), théologien et naturaliste anglais, né à Bekebourne, dans le comté de Kent, en 1677, mort à Teddington en 1761. Hales, destiné à l'état ecclésiastique, fut envoyé à l'université de Cambridge, pour y faire ses études de théologie. Dans un voyage, il se livrait avec ardeur à la botanique et à l'anatomie, qu'il posséda bientôt aussi complètement que le permettait l'état des sciences à son époque. Quand il eut achevé ses études théologiques, il prit ses grades réglementaires et fut nommé à la cure de Braxfield. En même temps que sa petite cure, il obtint par faveur deux bénéfices qui le mirent dans une bonne position de fortune. Plus tard, il devint aumônier de la princesse douairière de Galles, puis chanoine de Windsor. De bonne heure, il avait donné les marques d'un esprit inventif en construisant d'ingénieuses machines. Il imagina un ventilateur qui fut expérimenté dans la prison de Savoy, en Angleterre, et bientôt après appliqué à l'assainissement des prisons, des cales de navire, des casernes, se trouva impuissant à vaincre le mouvement insurrectionnel qui venait de nouveau d'éclater en Catalogne, et, après la chute d'Espartero (1843), il suivit l'ex-régent en Angleterre. Grâce à une amitié, il retourna en Espagne, où il fut nommé, en 1845, membre, puis président du tribunal suprême de guerre et de marine jusqu'en 1856, époque où il entra dans la vie privée. — Son frère, Antoine VAN HALEN, prit également du service en Espagne, se combattit contre Napoléon après 1808, et tomba par la suite au siège d'Isabelle contre les carlistes, commanda une armée en 1838, et fut pendant quelque temps chef d'état-major général d'Espartero. Comme son frère, il passa en Angleterre en 1843, et retourna en Espagne avec lui en 1854.

**HALÉNE** s. f. (a-lé-né — rad. *haléine*). Bouffée d'air qu'on rejette dans le mouvement de la respiration, particulièrement quand elle est accompagnée de quelque odeur : *Haléner à quelqu'un une HALÉNE d'ail, d'caude-vie.*

**HALÉNER** v. a. ou tr. (a-lé-né — rad. *haléine*). Changer en e muet : *HALÉNER, tu haléneras.* Sentir l'*haleine* de : *Je ne l'us pas HALÉNER.*

la température de l'air extérieur et à celle de la main sur laquelle l'air expiré vient frapper, car la sensation de chaleur ou de froid devra varier selon que la main de l'observateur sera froide ou chaude. Lorsqu'il s'agit d'observations rigoureuses, l'emploi d'un thermomètre dans les maladies chroniques, et particulièrement dans la phthisie tuberculeuse et la pleurésie chronique. L'air expiré est odorant quand il est chargé de molécules odorantes, dont il s'est imprégné en parcourant les tuyaux respiratoires. L'odeur de l'air expiré varie beaucoup, selon la nature des maladies qui fournissent les molécules odorantes : elle est fétide dans les pharyngites aiguës à leur seconde période et dans la maladie dite des chiens, avec sécrétion nasale; acide et herbacée, dans la typhoïde des bêtes à cornes, accompagnée de régurgitation d'une fétidité qui se rattache à la carie dans l'oséne, et d'une nature cadavéreuse, s'attachant aux maux et aux vêtements, s'exhalant des vomissements communiquant aux bronches; putride et infecte dans la gangrène du poulmon.

**HALEM** (Gerhard-Antoine de), historien et poète allemand, né à Oldenburg en 1752, mort en 1819. Conseiller du gouvernement et de la chancellerie, puis directeur du gouvernement d'Oldenburg (1810), il quitta ce pays lorsqu'il fut incorporé en France, y revint après le retour du grand-duc, et devint alors premier conseiller et directeur du district d'Éutin. Ses principaux ouvrages sont : *Coup d'œil sur une partie de l'Allemagne*, de la Suisse à la mer (Hambourg, 1791, 2 vol. in-8°); *H*